

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

**4^{ème} SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME**

**EVENEMENT SPECIAL
CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DES PERSONNES HANDICAPES**

PAR

**MONSIEUR MOHAMMED LOULICHKI,
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT
DU ROYAUME DU MAROC**

Genève, le 26 mars 2007

Je considère avec le plus grand intérêt la contribution que le Maroc a faite à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. C'est un acte de grande portée humaine et sociale. Je tiens à remercier le Maroc pour sa contribution et à féliciter les membres de la délégation marocaine pour leur engagement et leur dévouement. Je suis sûr que la Convention sera ratifiée par un grand nombre de pays et que elle contribuera à améliorer la vie de millions de personnes handicapées dans le monde entier.

Monsieur le Président,
Madame la Haut Commissaire

Le 30 mars

De prime à bord, ma délégation souhaite exprimer sa satisfaction de l'Organisation de cet évènement spécial qui intervient quelques jours seulement avant l'ouverture à la signature, à New York, de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Ce même jour coïncide avec la célébration, au Maroc, de la journée nationale des personnes handicapées.

Mon pays ~~est fier~~ ^{se réjouit} de l'adoption par l'Assemblée Générale lors de sa session en cours de cet important instrument juridique qui renforcera davantage la protection des droits de cette tranche importante de la société. ~~Autant plus qu'il a participé, depuis le tout début, aux négociations ayant contribué à la finalisation et l'adoption du texte de la Convention.~~

En effet, il a apporté sa modeste contribution à tous les étapes qui ont mené à son adoption.

- Le Maroc a été parmi le Groupe restreint composé des Gouvernements et des ONG, ayant élaboré la première mouture du texte de la Convention et qui a servi de base des négociations ;

- Une délégation marocaine composée des différents départements concernés et des ONG, a participé à toutes les phases de négociations du texte de la Convention ;

- La délégation marocaine a facilité les négociations sur un article de la Convention et a négocié au nom du Groupe Africain plusieurs autres articles ;

- Le Maroc, en collaboration avec le Département des Affaires Economiques et Sociales de l'ONU, a organisé, à Casablanca, la seule consultation régionale arabe sur le projet de la Convention et dont le document final a pleinement contribué au texte final de la Convention.

~~Je souhaite indiquer que les autorités marocaines accordent la plus haute importance à la signature de la Convention et à son entrée en vigueur.~~

~~Monsieur le Président,~~
 Permettez moi rapidement d'indiquer que mon pays a adopté plusieurs mesures législatives et institutionnelles, notamment la mise en place du Secrétariat d'Etat chargé de la famille, de l'enfance et des personnes handicapées, pour la promotion et la protection des droits des personnes handicapées et assurer leur intégration pleine et entière dans la société.

Il y a lieu de signaler que l'action gouvernementale dans ce domaine s'articule autour de plusieurs axes, en particulier sur un plan d'action national dont les objectifs sont de définir le cadre général des domaines d'intervention, d'aboutir à l'intégration et la participation effectives des personnes handicapées dans tous les efforts de développement et enfin, de garantir la jouissance des personnes handicapées de la plénitude de leurs droits.

De même, l'action gouvernementale à recours à un programme de réadaptation à base communautaire qui implique les personnes handicapées elles mêmes, leurs familles, leurs communautés et les services sociaux et qui s'inscrit dans le cadre du développement communautaire pour la réadaptation, l'égalisation des chances et l'intégration sociale des personnes handicapées. ~~Il y a lieu de signaler qu'une enquête nationale sur l'handicap a été réalisée en 2004.~~

Je tiens à remercier le Maroc pour sa contribution et à féliciter les membres de la délégation marocaine pour leur engagement et leur dévouement.

En outre, le Maroc salue le rôle important ^{que} qu'a joué la société civile marocaine dans l'appui de l'action gouvernementale.

Enfin, nous émettons le souhait que ~~ce~~ ^{la nouvelle convention} instrument ~~entre~~ entrera en vigueur dans les meilleurs délais possibles afin de permettre une reconnaissance et un respect global, sur la base des principes internationaux des droits de l'Homme, de la dignité et des droits de l'Homme des personnes handicapées.

Je vous remercie.